

Compétences reconnues - BONNES PRATIQUES

Formation FAPAQE

- Utiliser le registre de formation FAPAQE en ligne;
- Mettre à jour le registre lors de l'embauche de nouvelles aides à domicile souhaitant contribuer aux services d'assistance personnelle;
- Encourager les aides à domicile à suivre dès leur embauche la formation du programme FAPAQE pour élargir leurs compétences et être davantage polyvalent·es.

Référentiel des compétences

- Mettre en place un responsable du référencement des compétences (ex : DHR);
- Recenser l'ensemble des compétences requises par poste (ex : aide à domicile, responsable de la comptabilité, agent d'affectation, etc.);
- Utiliser les descriptions de postes à jour pour appuyer le processus et standardiser les attentes en matière de compétences pour chacun des postes;
- Utiliser un système de notation standardisé pour simplifier le référencement (ex : niveau 1,2 ou 3 de maîtrise);
- Utiliser un format simple et facilement compréhensible (ex : tableau);
- Effectuer une vérification et mise à jour annuelle du référentiel pour assurer la validité du référentiel et sa pérennisation dans le temps.

Plan de développement des compétences

- À partir du référencement de compétences et de la planification des effectifs, identifier les besoins en développement des compétences individuelles, mais aussi collectives pour les prochaines années;
- Considérer et impliquer les besoins en termes de relève, spécifiquement pour les postes clés;
- Maintenir à jour une liste de fournisseurs compétents offrant du matériel de formation conforme et adapté aux besoins de l'organisation;
- Intégrer les coûts associés au plan de développement des compétences dans le budget annuel;
- Intégrer l'ensemble des postes, sans oublier la direction générale;
- Être en conformité avec la Loi sur les compétences.

Revision #2

Created 29 July 2025 01:25:53 by Admin

Updated 14 October 2025 19:03:38 by Admin